



Compte rendu de L'Assemblée Générale du samedi 04 février 2017

Beaucoup d'infos pour un auditoire passionné :

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 4 février a marqué incontestablement un tournant dans l'histoire de l'association et de la pêche associative locale. Les nombreux pêcheurs présents malgré la concurrence du match de rugby, les nombreux élus présents ont trouvé de surcroît des responsables de la pêche, sous la houlette de leur président Michel ARENAS, particulièrement déterminés, combatifs et conscients de leurs poids et de leurs qualités de force de propositions.

On notait la présence du député David HABIB, le conseiller départemental Jacques PEDEHONTAA, le président de la Communauté des Communes Lacq-Orthez, Jacques CASSIAU-HAURIE, Madame DOMBLIDES, adjointe aux sports et loisirs représentant le maire d'Orthez, Yves DARRIGRAND.

Egalement, celles du président et du directeur de la Fédération Départementale de la pêche, ainsi que les représentants du président du club Mouche 64, Messieurs NATALIZIO et ROQUES, le président du Club Carpe, Monsieur LIEBERT et le président du club pêche au coup, Monsieur LAFFARGUE.

Au travers des prises de paroles, l'assemblée a bien perçu et voté à l'unanimité le foisonnement des défis, des projets et d'initiatives présentés par plusieurs intervenants qui propulse le monde de la pêche jusqu'au rang d'acteurs désormais incontournables sur l'environnement, le social, l'éducatif, l'économique et le touristique.

Après les chiffres du rapport financier présenté par Michel LAPEYRE et la confirmation du résultat de l'exercice par **le vérificateur aux comptes Jacques MILHOUA**, ce dernier s'est félicité de la situation financière avec des dépenses nouvelles voulues et décidées par l'AAPPMA (création d'une brigade verte et de l'aménagement paysagé des lacs des Barthes de Biron). Le trésorier annonça un **budget prévisionnel de 41 500 €**.

Après les rapports votés à l'unanimité, le président ARENAS remercia la commission finances et le rôle important qu'elle joue au service de la pêche et des pêcheurs.

Au-delà des chiffres, c'est bien sûr, **la qualité du travail très en pointe au service des milieux aquatiques qui fut remarqué** ainsi que le bilan développé par la **brigade verte engagée par l'AAPPMA**.

La Gaule orthézienne au tournant d'un vaste programme de réhabilitation, de connaissance de son domaine piscicole avec sa volonté d'avoir une gestion plus soucieuse des espaces naturels et de l'intérêt qu'elle veut leur apporter, mais aussi de comprendre leurs fonctionnements aquatiques.

Les deux chargés de mission Messieurs TERRADO et LAGUARDE, techniciens de rivières engagés depuis 1 an pour prospecter et étudier tous les contextes favorables et perturbés du gave de Pau, ceux de ses affluents, de Maslacq à Baigts de Béarn et les rivières rurales (photos et documents à l'appui) ont présenté les premières conclusions de leurs travaux ; les propos ont captivé et passionné l'assistance en manifestant un certain intérêt.

En particulier :

- Le repérage des zones de frayères pour les brochets «espèce repère» qui bénéficieront aussi à d'autres espèces. Ces connaissances permettront à l'AAPPMA de monter des dossiers et d'en trouver les financements pour la restauration avec l'apport de plantations de plantes aquatiques propices à la reproduction.

- La découverte surprenante et rare de Brochets Aquitains, espèce patrimoniale à bec plat qui seront étudiés.
- Les investigations d'affluents afin d'amplifier le phénomène de reconquête et de reconstitution des populations de truites Fario. Déjà, des connaissances favorables sont à mettre à l'actif du travail de la Brigade verte, en particulier, sur la découverte de truitelles. Des opérations de suivi seront engagées.

Le dépouillement des résultats autour des 70 récifs artificiels d'aménagement piscicole immergés depuis 2 ans aux lacs des Barthes de Biron. Par un compte rendu commenté complet (photographique et documentaire), les structures ont démontré qu'elles étaient colonisées de milliers de poisson blancs, carnassiers de toutes tailles et d'autres espèces. Pour l'AAPPMA, ces récifs montrent leurs utilités et, les objectifs sont ainsi atteints.

Ces techniciens de rivières sont pour nous, les artisans dans l'évolution et dans l'orientation que nous nous sommes fixés. Ils seront donc reconduits en 2017.

Au-delà de son ambition de reconquête des milieux aquatiques, on a pu mesurer l'ambition de l'association axée sur le développement du loisir pêche : «des pêches», car il faut en parler aujourd'hui au pluriel.

- *La pêche évolue et se diversifie* : **pour la Gaule orthézienne, évoluer** c'est : avoir la volonté de penser «pêche pour tous», d'offrir une meilleure visibilité sur les offres de pêche, en créant et proposant des parcours thématiques, qui correspondent aux choix de pêche de chacun, tout en implantant des poissons recherchés.
- *En «Pays d'Orthez»,* grâce au volontarisme de tous ses dirigeants, les «pêches» vivront avec leurs temps, adaptées à un nouveau monde moderne ; on peut toutes les pratiquer ! Sauf encore la pêche aux saumons, mais cela viendra car sa restauration sur le Gave de Pau, suite à un plan lancé en 2003, réussit bien et est un exemple rare en France et en Europe.
- **Pour l'AAPPMA, évoluer**: c'est aussi la recherche d'accessibilité, d'une nécessaire sécurité et de confort. C'est aussi créer des parcours de pêche, les aménager, les nettoyer, les entretenir, ce qui permet de promouvoir le loisir pêche et d'attirer les touristes.

Tous ces travaux ont bien sûr générés un coût supplémentaire d'un montant de 25 772,50 € pour l'année 2016, financés par la CCLO, la ville d'Orthez, les redevances piscicoles des centrales électriques et les fonds propres de la Gaule orthézienne. Les pêcheurs ont mesuré, là aussi, les retombées positives des actions entreprises par l'AAPPMA et des relations suivies et entretenues auprès de tous les partenaires que le Président tenait à remercier.

Au fil de cette réunion, le Président évoqua **des éléments «forts»** que les pêcheurs, les invités, et les élus présents ont écoutés avec attention et reconnaissance.

- **Sur la force des pêcheurs pratiquants d'eau douce** : 2^{ème} force en France après le Football, 1^{ère} force de pratiquants avant le Football dans le département avec plus de 1550 pêcheurs à Orthez.
- **Sur l'économie** : c'est un apport de 2,5 milliards d'euros par an pour l'économie française et pourvoyeuse de milliers d'emplois. C'est plus de 26 millions d'euros et des dizaines d'emplois dans le département.
- **Sur le plan touristique** : la pêche c'est la 3^{ème} destination des vacanciers après le ski et les plagistes dans le 64. Ce n'est pas moins de 7 millions d'euros de retombées économiques et la création de 150 emplois.

Tous ces faits, la Gaule orthézienne les prend en compte. **Nos élus politiques les prendront-ils en compte ?** Ceux-ci considèreront-ils enfin définitivement le monde halieutique, en tant qu'acteur économique et comme partenaire incontournable dans le contexte du tourisme local grâce à un territoire qu'il anime.

D'autres infos et actions ont été notées, en 2016 :

- L'acquisition et la création d'un nouveau «SPOT HALIEUTIQUE» sur le site de 6 ha du lac Lahitette à Biron, spécialisé «carpe trophée», autorisé par un arrêté préfectoral pour la pêche à la carpe de nuit. Suite à la vidange de la Base de Loisirs, la pêche au coup y sera aussi autorisée.

- Des dossiers d'autorisations à la DDTM et des financements sont en cours, en partenariat avec la Gaule Puyolaise pour la création d'une mise à l'eau sur le Gave de Pau en faveur de la pêche en barque et Float tube, exploitables sur 6 kilomètres de Baigts à Castétarbe.
- Empoisonnement après travaux de la Nurserie de la Saligue aux oiseaux pour la reproduction de brochets, tanches et poissons blancs.
- Renforcement de la garderie avec 3 gardes pêche, opérationnels.
- Opération sondage effectué par les plongeurs de Pau-Océan aux Barthes de Biron.
- Alevinage, concours, journées découvertes avec les écoles, l'avenir de l'école de pêche, vidange de la Base de Loisirs, autant de sujets présentés par différents intervenants.

Des nouveautés et des perspectives pour 2017 :

Un budget apprécié de 13 000 € consacré aux alevinages de truites, brochets, sandres, black-bass, carpes et gardons,

- Rencontre avec l'inspection académique pour l'organisation des journées découvertes dans les écoles primaires,
- Reconduction du nettoyage autour des lacs des Barthes de Biron,
- Cinq déversements mensuels, au lieu de quatre, de 100 kg de truites de mai à septembre inclus, sur le parcours truites loisirs du Gave de Pau, très apprécié et très fréquenté,
- 800 kg de truites consacrées pour l'ouverture du 11 mars dans toutes les rivières rurales,
- Deux consultations auprès des pêcheurs adhérents, pêcheurs extérieurs et touristes sous forme d'enquête avec 2 questionnaires différents pour connaître les pêcheurs et pour améliorer la pêche en «Pays d'Orthez»,
- Aménagement paysagé et mise en place de panneaux informatiques autour du lac LAHITETTE,
- Une grosse animation appelée «une journée au bord de l'eau – vivons Nature», le 17 juin prochain, aux Barthes de Biron. Une journée de découverte, démonstration qui se voudra ludique, éducative, promotionnelle et communicative. Seront rassemblés tous les clubs de pêche (mouche, carpe, carnassier, pêche au coup, Float tube), Fédération départementale de la chasse et de la pêche, le club modélisme, qui auront à cœur de présenter et faire connaître le reflet réel de leurs activités.

Cette Assemblée, faite d'infos, d'échanges riches et d'instructions, s'est conclue par le verre de l'amitié. Elle a apporté à l'association un surcroît de crédibilité pour la pêche ; pour son avenir et des encouragements pour aller encore de l'avant en matière d'activités et d'initiatives nouvelles pour nos rivières et plans d'eau. Mais aussi, pour les pêcheurs ; **tous les pêcheurs.**